



FONDATION
PARALYSIE
CÉRÉBRALE

La Fondation Paralysie Cérébrale lance une aide d'urgence pour les enfants atteints de paralysie cérébrale au Liban

La Fondation Paralysie Cérébrale lance un appel à dons exceptionnel pour soutenir SESOBEL, ONG libanaise qui assure la prise en charge d'enfants paralysés cérébraux au Liban. Cette aide d'urgence est activée pour la première fois par la Fondation.



Paris, le 19 mars 2021 - L'explosion du 4 août à Beyrouth a accentué dramatiquement les problématiques existantes au Liban dues à la crise économique, politique et sociale, aux conséquences de la guerre en Syrie et à la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19.

L'association SESOBEL n'arrive plus à réunir les fonds nécessaires pour persévérer dans sa mission auprès des enfants et des familles qui en ont le plus besoin. Elle lance un appel à l'aide internationale pour pouvoir continuer son soutien aux 1200 enfants handicapés dont elle s'occupe, dont 261 ont une paralysie cérébrale.

" Les gens manquent de tout : l'alimentation, les soins, les médicaments, les couches, les vêtements, en général, que dire alors des soins spécialisés dont nos enfants en situation de handicap ont vraiment besoin... " explique Fadia Safi, Présidente de SESOBEL.

La Fondation Paralysie Cérébrale, qui a des liens anciens avec SESOBEL au travers de l'International Cerebral Palsy Society, s'engage pour SESOBEL afin que les enfants vivant avec une paralysie cérébrale puissent continuer leurs parcours de soin. Les dons récoltés permettront de poursuivre les séances hebdomadaires de kinésithérapie et d'ergothérapie mais aussi de financer les adaptations et les équipements nécessaires pour assurer aux enfants une autonomie optimale et une meilleure qualité de vie : fauteuil roulant, siège coque, attelles, corset...

La Fondation Paralysie Cérébrale répond pour la 1ère fois à une situation d'urgence

Conformément à ses statuts, la Fondation Paralysie Cérébrale soutient pour la première fois une ONG internationale dans une situation d'urgence extrême pour qu'elle puisse continuer à mener des actions indispensables et urgentes en faveur de personnes avec une paralysie cérébrale.

Avant de lancer [cet appel à dons exceptionnel](#), un membre des Amis de la Fondation Paralysie Cérébrale est allé au Liban évaluer les besoins. Il suivra les actions qui seront financées par les dons dans un souci de transparence vis-à-vis des donateurs et pour garantir l'efficacité des opérations.

L'intégralité des fonds collectés seront reversés à SESOBEL sans frais de gestion de la part de la Fondation Paralysie Cérébrale. Ces dons, sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66% ou de 75% du montant de l'IFI en France.

La solidité financière de SESOBEL est contrôlée par deux commissaires aux comptes nommés par son Assemblée Générale et son Conseil d'Administration : le Cabinet Libanais «Antoine J. Haddad» et le Cabinet International « Ernst & Young ».

--- A propos de l'Association SESOBEL

Créée en 1976 par Yvonne Chami, sage-femme, SESOBEL est une ONG libanaise qui vient en aide à plus de 1 200 enfants en situation de handicap, dont 261 atteints d'une paralysie cérébrale. 81% des enfants pris en charge par SESOBEL sont issus de familles modestes, et vivent dans des conditions très difficiles.

L'association met en œuvre une action cohérente et suivie au service direct des enfants et de leurs familles, véritables partenaires des actions entreprises. Pour chaque enfant, un programme unique et global d'assistance médicale, sociale, éducative, rééducative et humaine est proposé pour répondre au mieux à ses besoins.

Plus d'informations : <https://sesobel.org/fr/home>

--- A propos de la FONDATION PARALYSIE CEREBRALE

La Fondation Paralysie Cérébrale a été créée en 2005 par des associations de parents et des professionnels de santé, avec le soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle a pour vocation de promouvoir et soutenir la recherche sur la paralysie cérébrale, œuvrer pour l'amélioration de la qualité des soins, la diffusion des bonnes pratiques et le développement des connaissances. Elle mène chaque année des appels à projets de recherche et attribue des fonds aux travaux les plus prometteurs. Ces appels à projets, financés grâce aux dons que la Fondation collecte, sont supervisés par son Conseil Scientifique, composé d'experts européens indépendants.

La Fondation Paralysie Cérébrale est la seule Fondation de recherche en France spécifiquement dédiée à la paralysie cérébrale. La Fondation est partenaire d'organisations nationales (Fédération Française des Associations d'IMC) et internationales (European Academy of Childhood Disability, Cerebral Palsy Alliance - Australie, Cerebral Palsy Foundation – Etats-Unis). www.fondationparalysiecerebrale.org

Contact presse - Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – annedelander@gmail.com

La paralysie cérébrale, C'est quoi ?

Savez-vous que la paralysie cérébrale est la principale cause de handicap moteur de l'enfant ? Une naissance toutes les six heures, quatre nouveaux bébés atteints par jour... !

La paralysie cérébrale désigne un groupe de troubles affectant les mouvements d'une personne depuis sa naissance. C'est un handicap permanent qui ne s'aggrave généralement pas avec le temps. Il est dû à des dommages sur le cerveau en développement du bébé, soit pendant la grossesse soit autour de la naissance.

Les causes en sont multiples, par exemple une naissance prématurée ou un cordon enroulé autour du cou du bébé pendant la naissance. Cela peut donc arriver à n'importe quel nouveau-né.

Les conséquences peuvent être plus ou moins lourdes allant d'une légère difficulté à marcher à une atteinte grave de la motricité entraînant l'usage de fauteuil roulant (paralysie d'un côté du corps voire des quatre membres). Les personnes atteintes de paralysie cérébrale peuvent également présenter des déficiences moins visibles comme des troubles visuels, de la parole, une épilepsie, des troubles des apprentissage, voire une déficience intellectuelle.

Les progrès considérables de la science grâce à la recherche ces dernières années rendent maintenant possibles des innovations majeures comme par exemple :

- dans la prévention des lésions à la naissance comme l'hypothermie : on fait descendre la température corporelle du nourrisson à 33,5° ce qui protège le cerveau et favorise la réparation des cellules endommagées. Grâce à cette nouvelle technique, le destin de ces nouveau-nés peut changer !
- dans le développement de techniques de rééducation plus efficaces dès les premiers mois de vie pour prévenir les complications et les douleurs,
- dans l'amélioration de la participation active et du parcours de vie des enfants et de leur famille et des adultes pour leur permettre d'être plus autonomes,
- dans le développement de technologies de suppléance (de la robotique qui permet de réaliser de nombreuses tâches aux jeux sérieux pour la rééducation...)

La recherche n'est utile que si elle se traduit dans la vie de ceux qui en ont besoin.

Et parce que la recherche, c'est aussi une question de moyens, la Fondation Paralysie Cérébrale a besoin d'argent et de dons pour financer les projets les plus porteurs d'espoir et de progrès.

Contact presse - Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – annedelander@gmail.com